

# emova

G R O U P



rapport Financ. ordinaire et déviant



## Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire en date du 24 Avril 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire des Actionnaires en date du 24 avril 2020, sous la présidence de Monsieur Bruno BLASER a comptabilisé quatre (4) actionnaires présents ,représentés et ayant voté par correspondance, représentant ensemble 3.552.481 actions auxquelles sont attachés 6.550.352 droits de vote (soit 63,32% du total du nombre total d'actions ayant le droit de vote).

	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Nombre de voix
Présents à l'Assemblée	1	3.021.637	5.969.508
Pouvoirs représentés	0	0	0
Pouvoirs au président	0	0	0
Vote par correspondance	3	530.844	580.844
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>3.552.481</b>	<b>6.550.352</b>

## RÉSULTATS DU SCRUTIN

RESOLUTIONS		RESULTAT	VOTES						
			POUR		CONTRE		ABSTENTION		TOTAL
			Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix
<b>1</b>	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2019	<b>Adoptée</b>	6.550.352	100%	0	0%	0	0%	6.550.352
<b>2</b>	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2019	<b>Adoptée</b>	6.550.352	100%	0	0%	0	0%	6.550.352
<b>3</b>	Approbation des dépenses et charges engagées au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôts	<b>Adoptée</b>	6.550.352	100%	0	0%	0	0%	6.550.352
<b>4</b>	Approbation des conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce	<b>Adoptée</b>	6.450.352	98,47%	0	0%	100.000	1,53%	6.550.352
<b>5</b>	Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019	<b>Adoptée</b>	6.550.352	100%	0	0%	0	0%	6.550.352
<b>6</b>	Prise d'acte de la démission de Madame Erika ORENGO de son mandat de membre du Conseil de surveillance	<b>Adoptée</b>	6.550.352	100%	0	0%	0	0%	6.550.352
<b>7</b>	Nomination de la société PERCEVA en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance	<b>Adoptée</b>	6.550.352	100%	0	0%	0	0%	6.550.352
<b>8</b>	Autorisation à donner au Directoire en vue de l'achat par la Société de ses propres actions conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce	<b>Adoptée</b>	6.450.352	98,47%	100.000	1,53%	0	0%	6.550.352
<b>9</b>	Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou à des titres de créances avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	<b>Adoptée</b>	6.550.352	100%	0	0%	0	0%	6.550.352
<b>10</b>	Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par voie d'offre au public	<b>Adoptée</b>	6.450.352	98,47%	100.000	1,53%	0	0%	6.550.352
<b>11</b>	Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	<b>Adoptée</b>	5.969.508	91,13%	100.000	1,53%	480.844	7,34%	6.550.352
<b>12</b>	Autorisation à donner au Directoire, en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre	<b>Adoptée</b>	5.969.583	91,13%	100.000	1,53%	480.769	7,34%	6.550.352
<b>13</b>	Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	<b>Adoptée</b>	6.550.352	100%	0	0%	0	0%	6.550.352
<b>14</b>	Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de décider une augmentation de capital par émission réservée aux salariés de la Société et aux sociétés du Groupe EMOVA adhérant d'un plan d'épargne entreprise	<b>Rejetée</b>	480.844	7,34%	5.969.508	91,13%	100.000	1,53%	6.550.352

<b>15</b>	Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de décider une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce	<b>Adoptée</b>	6.450.277	98,47%	100.075	1,53%	0	0%	6.550.352
<b>16</b>	Limitation globale du montant des autorisations d'émission	<b>Adoptée</b>	5.969.583	91,13%	100.000	1,53%	480.769	7,34%	6.550.352
<b>17</b>	Autorisation à donner au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions achetées en application des programmes de rachat d'actions	<b>Adoptée</b>	6.450.352	98,47%	100.000	1,53%	0	0%	6.550.352
<b>18</b>	Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	<b>Adoptée</b>	6.550.352	100%	0	0%	0	0%	6.550.352

*En application des articles L225-96 & L.225-98 & L225-107 du Code de Commerce, les abstentions ou votes nuls ou blancs ne sont plus pris en compte dans le décompte des voix.*